30427
FRC 4. 30427
Case FRC 13114

COMPTE RENDU
A LA
CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse dernier,

PAR PHILIPPE RUHL,

Représentant du peuple,

Des dépenses qu'il a faites dans les différentes missions qu'il a remplies.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

NOMMÉ commissaire dans les départemens de la Meurthe, de la Moselle & du Bas-Rhin, conjointement avec mes collègues les citoyens Couturier & Dentzel, par décret de la Convention nationale, du 23 décembre 1792, je n'ai eu part aux dépenses occasionnées par cette commission que pendant vingt-huit jours; car étant tombé malade à cent vingt lieues de Paris, j'ai donné ma démission de ladite commission, & j'ai vécu à mes propres frais & dépens pendant six semaines qu'a duré cette maladie.

Le 16 septembre 1793 (vieux style), j'ai été nommé représentant du peuple dans les départemens de la Marne & de le Haute-Marne, par décret de la Convention de ce jour, & j'ai touché à la tréforerie nationale le fomme de fix mille livres, ci. . . . . 6,000 livres.

dont j'ai dépenfé, dans l'eſpace de deux mois que j'ai été en miſſion, celle de trois mille cinq cent quatre vingt-une livres, ci . . . . . 3,581 livres.

en payement de cent trente-trois poſtes, que j'ai faites en parcourant ces deux départemens & les douze diſtricts qui les compoſent, & en paiement de mon logement & de ma nourriture, auſſi bien que du logement & de la nourriture d'un ſecrétaire, & en frais de bureaux: à mon retour j'ai remis au citoyen Petitvienet, ſecrétaire-commis au bureau des mandats, la ſomme de deux mille quatre cent dix-neuf livres, ci . . . . . 2,419 livres.

reſtante des ſix mille livres que j'avois touchées.

Un décret de la Convention nationale du 3 frimaire, de l'an ſecond de la République, m'ayant nommé pour l'organiſation du diſtrict de Neuf-Saar-Werden, nouvellement réuni à la France, j'ai touché à la tréforerie nationale la ſomme de ſix mille livres, ci . . . . . 6,000 livres.

dont j'ai dépenſé, dans l'eſpace de ſept ſemaines que j'ai été en miſſion, la ſomme de trois mille quatre cent cinquante livres, ci . . . . . 3,450 livres.

en payement de cent quarante-quatre poſtes que j'ai faites, pour aller & revenir, & pour parcourir les différens cantons de

ce nouveau district, & y tenir les assemblées primaires, & en paiement de mon logement & de ma nourriture, ainsi que du logement & de la nourriture d'un secrétaire, d'un commissionnaire, & en secours de cent livres distribuées à des ouvriers qui ont été blessés en démolissant, par mon ordre, un cachot souterrain; en fréquens raccommodages enfin de la voiture dont je me suis servi.

A mon retour j'ai remis au citoyen Petitvienet, susdit, la somme de deux mille cinq cent cinquante livres, ci . . . 2,550 livres.
restante de celle de six mille livres que j'avois reçue.

Le 11 thermidor de l'an 2e de la République, j'ai été envoyé, par arrêté du comité de salut public, dans les départemens du Haut & du Bas-Rhin, de même que dans ceux de la Meurthe & de la Moselle, pour y régler la publication des lois dans les deux langues, & y prendre des renseignemens à ce sujet, & à d'autres relatifs à la langue allemande, j'ai touché, avant de partir, la somme de six mille livres, ci . . . 6,000 livres.

Dont j'ai dépensé, dans l'espace d'un mois, celle de trois mille cent cinquante livres, ci . . . . . 3,150 livres.

En paiement de cent trente-cinq postes que j'ai faites, & en paiement de frais de bureau, de secrétariat & de commissionnaire, ainsi que de mon logement & de ma nourriture, qui étoit très-chère sur ces extrêmes frontières, où l'on perd infiniment sur les assignats. A mon retour, j'ai remis au citoyen Petitvienet la som-

me de deux mille huit cent cinquante livres, ci . . . . . 2,850 livres.
reſtante des ſix mille qui m'ont été fournies.

De ſorte que de dix-huit mille livres que j'ai touchées, j'ai rendu contre un reçu du citoyen Petitvienet, la ſomme de ſept mille huit cent dix-neuf livres, ci. 18,000 livres. 7,819 livres.

Et j'ai dépenſé en cinq mois de temps, y compris huit jours que j'ai employés pour revenir de ma toute première miſſion, celle de dix mille cent quatre-vingt une livre, ci . . . . . 10,181 livres.
en paiement de quatre cent douze poſtes que j'ai faites, & dont je puis donner le détail, le cas exigeant; & en paiement de mon logement & de ma nourriture, ainſi que du logement & de la nourriture d'un ſecrétaire, & d'autres objets relatés en partie ci-deſſus.

Six cents livres de dons patriotiques, qui m'ont été remis par le citoyen Dépaquit, de Reims, & ont été envoyés à la Convention nationale, le 16 octobre 1790.

Une montre d'or, que le citoyen Muſſey, de Montigny-ſur-Meuſe, a offerte à la patrie, a été remiſe à mon retour ſur le bureau du préſident de la Convention.

Le reliquaire qui contenoit la ſainte-ampoule a été envoyé à la Convention le 8 octobre 1793.

Je n'ai impoſé ni touché aucune taxe révolutionnaire; je n'ai rien mis en réquiſition, ni pour ma table, ni pour mon logement; j'ai toujours vécu avec mon ſecrétaire dans des auberges très chères.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, an III.